

La maîtresse est de mauvaise humeur

**Tiens, la maîtresse a l'air énervée ce matin, pourtant on n'a rien fait!
Non, ils n'ont rien fait et malheureusement ils ne sont pas les seuls.**

La maîtresse est énervée, car elle descend de la salle des maîtres où un téléphone vient de lui apprendre que son élève "intégré", avec lequel elle se demande déjà quoi faire depuis cette dizaine de jours qui les sépare de la rentrée, n'aura peut-être pas droit à l'aide promise.

Elle était motivée en juin quand l'enseignante du CIN lui a expliqué toutes les démarches qu'elle avait déjà faites et l'aide qu'elle devait recevoir.

Elle était un peu inquiète fin août de ne pas avoir de nouvelles de la personne qui devait lui venir en aide dans sa classe.

Et bien, au mois de septembre, elle est fâchée.

La veille, elle s'est renseignée sur un autre de ses élèves qui lui paraît bien petit et immature, quoique normal pour son âge puisqu'il a un an de moins que les autres. Elle craint qu'il soit vite dégoûté de l'école si elle lui demande de se comporter comme les autres et ne sait pas vraiment que faire avec lui.

On lui a répondu qu'il venait de France et qu'après avoir fait trois ans de maternelle française, les élèves sont automatiquement mis au CYP1, sans être testés.

Alors oui, désolée les enfants, ce matin votre maîtresse est de mauvaise humeur. Vous n'y êtes pour rien. Elle fera donc de son mieux pour vous sourire comme à l'ordinaire, mais le cœur n'y est plus.

Alice Conod, présidente

Sommaire

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Billet d'humeur | 1 |
| Intégration : bilan de rentrée | 2-3 |
| Résultats du sondage sur la formation | 3 |
| DECFO SYSREM | 4 |

Agenda

Journée de l'Education spécialisée du SER
Mercredi 5 novembre
Aula des Cèdres
Lausanne

Semaine Romande de la lecture
24-28 novembre

www.avmp.ch

Notre site internet vous renseigne en permanence sur l'actualité. Vous pouvez également vous abonner à notre lettre d'informations électronique

Dès maintenant, retrouvez tous les numéros du journal Prim' depuis sa création sur le site internet de l'AVMP !

Intégration : bilan de rentrée

Voici ce qu'on peut entendre dans les salles des maîtres après avoir prononcé le mot "intégration" en ce début du mois de septembre :

Ici, une collègue a un élève annoncé en intégration mais la personne censée venir l'aider n'est pas au courant.

Une autre enseignante sait qu'elle a des périodes du SESAF octroyées pour tel élève, mais il n'y a, pour l'instant, personne de disponible.

Ailleurs, c'est un enfant autiste annoncé, mais l'enseignante n'a pas eu confirmation de l'identité de cet élève.

Une autre collègue accueille un enfant autiste depuis l'année passée. Elle a attendu jusqu'en novembre pour avoir cinq périodes d'aide. Cette année, en plus de cet élève, on lui donne un enfant dysphasique avec deux périodes d'aide supplémentaires. Pas étonnant qu'elle ait refusé lorsqu'on lui a encore proposé un enfant trisomique.

Ceci n'est malheureusement qu'un échantillon de ce qui se passe dans les écoles.

Après de nombreuses réunions, j'attendais beaucoup de cette rentrée. Peut-être trop.

Où sont passées les prétendues réunions d'avant rentrée, les objectifs spéciaux mis en place pour ces élèves? Où sont les partenaires de l'école?

Sommes-nous les seul-e-s à travailler pendant les vacances, à préparer la rentrée?

La situation est grave.

C'est un secret de polichinelle : ces enfants ne sont pas confiés à n'importe quelles enseignantes. On choisit celles qui sont motivées, prêtes à accepter le travail et les réunions supplémentaires sans aucune autre compensation que l'amour du travail bien fait.

J'affirme que ces enseignant-e-s sont en voie de disparition, elles n'en peuvent plus de donner, d'encaisser et de se sentir impuissantes.

Que fera-t-on une fois l'espèce disparue?

On me dira que certaines de ces intégrations sont de complètes réussites, enrichissantes pour la classe, l'enfant en question et la maîtresse. Heureusement! Mais pour une de ce profil, combien de ratages, combien d'enseignantes dégoûtées jurant qu'on ne les y reprendra plus?

Comment sereinement aborder Harmos, les langues étrangères à l'école et tant d'autres sujets tant que ce problème n'aura pas été pris en compte de façon efficace?

Les travaux en cours donneront-ils de meilleurs résultats, et ce dès la rentrée prochaine? Dans le cas contraire, il faudra avoir le courage et l'humilité de suspendre les démarches intégratives jusqu'à ce que le SESAF soit prêt.

Alice Conod

Retour sur le questionnaire au sujet de la formation

Merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de répondre. Un grand merci également pour tous les mots d'encouragement qui sont parvenus au comité de l'AVMP.

Voici donc ce que vos réponses ont permis de constater.

Vous êtes 62% à avoir participé à une journée pédagogique l'année passée. Pour la plupart, c'est la direction qui a décidé du thème même si nombre d'entre elles ont consulté le corps enseignant avant de faire ce choix.

Entre formation de groupe et individuelle, pas de nette préférence, mais personne ne veut d'une formation imposée par la direction.

En ce qui concerne le choix de la formation, le plus grand nombre (68%) privilégie le sujet. La personne qui assure la formation et les conseils des collègues suivent juste derrière. Très peu d'entre vous font leur choix en fonction du lieu. Les retours sont plutôt positifs quant à l'utilité de ces formations : 94 coches positives contre 18 négatives.

Il est à noter que ces retours concernent aussi bien les cours proposés par la HEP que par d'autres organismes. Vous êtes plusieurs à préciser que ce sont souvent les cours HEP qui ne correspondent pas à vos attentes.

Ce sondage a le mérite de montrer que, parmi les personnes qui ont répondu, la formation est prise au sérieux. Le besoin de formation est apparemment entré dans les mœurs. Il démontre également la responsabilité des enseignant-e-s qui, certes, ne sont pas toujours satisfait-e-s des cours proposés, mais qui se donnent en majorité les moyens de trouver ailleurs ce qui leur convient. Maintenant que l'impulsion est lancée, on peut se demander s'il est toujours nécessaire d'imposer un quota.

En effet, 58% d'entre vous se forment également avec toutes sortes d'autres organismes. Parmi les plus cités, les Ateliers d'en haut et l'école club Migros.

Les propositions d'amélioration sont nombreuses; en voici quelques-unes parmi les plus souvent citées :

- demander moins de formations afin de permettre une meilleure application ou proposer un suivi plus approfondi de certains sujets.
 - être averti plus rapidement de la tenue d'un cours.
 - ouvrir un budget afin de choisir nos formations où bon nous semble.
 - moins de théorie et plus de pratique.
- Beaucoup d'entre vous se plaignent des cours trop fréquemment annulés qui compliquent la gestion des inscriptions.

L'entier des résultats du sondage sera disponible sur le site internet "www.avmp.ch" et transmis au comité de la SPV.

Le comité



Octobre 08 Numéro 64

Editeur: Comité AVMP,
c/o SPV,
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne

Parution: 4 à 6 fois l'an

Bulletin de l'AVMP
Association vaudoise
des maîtres et
maîtresses de classes
primaires

J.A.B

1000 Lausanne 1

Retour : AVMP c/o SPV
ch.des Allinges 2
1006 Lausanne

DECFO-SYSREM

Encore un effort, peut mieux faire

On pouvait penser que les négociations sur la nouvelle grille salariale étaient à bout touchant. Ce n'est malheureusement pas le cas.

Une assemblée a donc réuni mardi 23 septembre les enseignant-e-s perdant-e-s selon le nouveau système salarial. C' est-à-dire le secondaire I et II.

On a pu y apprendre qu'ils ou elles perdront entre 50 et 1200 francs par mois dans le pire des cas.

Apparemment le Conseil d'Etat veut aboutir vite à une signature. Il a été dit qu'aucune des trois faïtières, FSF, SSP et SUD, n'était aujourd'hui prête à signer un document dans lequel des collègues perdraient effectivement une partie de leur salaire.

Au milieu de tout cela, nous les généralistes, ne sommes pas considérés comme perdants puisque notre salaire va être augmenté.

On peut apprécier cette augmentation, mais rester sceptique sur la notion de perdants. DECFO était censé mesurer la pénibilité du travail. Or, il ne reste rien de cette enquête dans les classifications obtenues. A notre sens, notre travail n'est pas moins ou plus pénible que celui de nos collègues du secondaire et pourtant nous sommes toujours moins payé-e-s qu'eux.

Qu'on ne vienne pas nous dire que cette revalorisation est fondée sur la pénibilité du travail, car la classification est avant tout une question de diplôme.

Cela dit, il est impossible d'accepter l'idée que quiconque perde de son salaire dans une opération annoncée comme revalorisante.

Il est donc indispensable de se montrer soudés malgré nos différences de traitement. C'est la meilleure manière de défendre également les généralistes.

La SPV continue de se battre au quotidien afin d'arriver au meilleur accord possible pour tous ses membres.

Afin de les y aider, il est important que nous continuions à participer activement aux actions organisées.

le comité